

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EUROPE ISRAËL CROISSANCE

Action (Capitalisation et/ou Distribution) FR0000280315

Cette SICAV est gérée par Cybèle Asset Management

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM, est une société d'investissement à capital variable. Il est géré de manière discrétionnaire avec une politique active de placement en actions (françaises ou internationales), en obligations (de tous secteurs : public et privé) ou en instruments monétaires (quasi liquidités). L'OPCVM ne s'assigne aucune pondération d'ordre sectoriel a priori et vise à atteindre une performance nette de frais de gestion supérieure et une volatilité inférieure à celles de l'indicateur de référence composite suivant : 40% TA-125 + 35% STOXX EUROPE 600 + 25% FTSE MTS Eurozone Government Bond 3-5Y dividendes réinvestis.

Les investissements sur le marché israélien représentent au minimum 30% et peuvent atteindre jusqu'à 70% des actifs. L'univers d'investissement comporte également les zones géographiques suivantes : Zone Euro (de 10% à 60% de l'actif net), Europe hors Zone Euro (10% maximum), marchés américains et émergents dans un but de diversification (30% maximum).

Le portefeuille sera investi en actions de petites, moyennes et grandes capitalisations avec un minimum d'investissement de 40% de l'actif net et un maximum de 100% de l'actif net. L'investissement dans des actions de petites capitalisations sera au maximum de 40% de l'actif net. L'exposition totale aux marchés actions ne dépassera pas 100% de l'actif net.

L'OPCVM peut comprendre jusqu'à 60% de titres de créance et instruments du marché monétaire de tous types négociés sur un marché réglementé ou organisé (obligations à taux fixe, obligations à taux variable, obligations indexées sur l'inflation, titres de créance négociables, EMTN non structurés, titres participatifs, titres subordonnés...) et de toutes durées. La gestion se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 40% maximum en obligations convertibles. A titre exceptionnel, nous nous réservons la possibilité de détenir jusqu'à 60% de l'actif net d'obligations spéculatives et de titres non notés.

L'exposition aux marchés de taux, dont les marchés monétaires, sera établie dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 9.

La sélection des titres repose sur une analyse fondamentale des valeurs selon une approche micro économique des sociétés susceptibles d'être sélectionnées. La sélection se fait sur des critères financiers (croissance des résultats, ratios boursiers, etc....) et des critères qualitatifs (honnêteté de l'information, qualité de l'équipe dirigeante, etc. ...). La corrélation entre l'analyse sectorielle et la sélection des titres contribue à établir la pondération entre les classes d'actifs.

L'OPCVM peut investir dans la limite de 10% de l'actif net en actions d'OPCVM / FIA. L'OPCVM investit en Europe et autres pays européens hors zone euro, USA et autres pays non émergents. L'exposition de l'OPCVM sur les pays émergents pour l'ensemble de ces marchés est limitée à 30% de l'actif net.

Les investissements libellés en devises autre que l'euro pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net.

L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme, sur les actions, taux, change et indices, sans recherche de surexposition, à des fins d'exposition et/ou de couverture.

Les ordres de souscriptions et de rachats, exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative publiée, sont centralisés, au plus tard à 12h30 (heure de Paris). Les règlements par CACEIS Bank intervenant le jour suivant le jour de calcul de la valeur liquidative.

Recommandation : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Le résultat net : capitalisation et/ou distribution annuelle.

Les plus-values réalisées : capitalisation et/ou distribution annuelle éventuelle.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque de niveau 5 reflète le risque de son allocation majoritairement exposée aux marchés actions et de taux.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des obligations dans lesquelles est investi l'OPCVM baissera.

Ceci pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

La survenance de ce risque pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

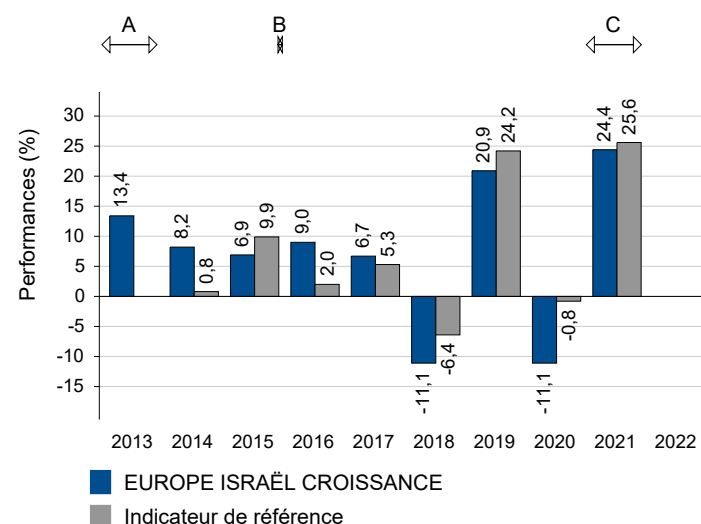
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	2,42%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 30 septembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'information sur les frais de l'OPCVM, veuillez vous reporter à la rubrique « frais et commission » du prospectus, disponible auprès de la Société de Gestion.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM. La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis.

Date de création de l'OPCVM: 17 octobre 1995

Date de création de la part : 17 octobre 1995

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence: à compter du 17/07/2014, l'indicateur de référence était 40% TA-125 + 35% STOXX EUROPE 600 + 25% Euro MTS 3-5 Y. La stratégie d'investissement a également été modifiée à cette même date.

A : Pas d'indice de référence depuis la création de la SICAV.

B : Changement de dénomination sociale de la société de gestion : Cybèle Asset Management à compter du 08/03/2016 (anciennement THIRIET GESTION).

C : Changement d'indicateur de référence (composante obligataire) : EURO MTS 3-5 YEARS est remplacé par FTSE MTS Eurozone Government Bond 3-5Y à compter du 01/10/2022.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Cybèle Asset Management, 37 avenue des Champs Elysées, 75008 PARIS.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur simple demande écrite auprès de Cybèle Asset Management, 37 avenue des Champs Elysées, 75008 PARIS. Un exemplaire papier de cette politique de rémunération sera mis gratuitement à disposition des investisseurs du Fonds sur demande à la société de gestion.

Plus d'information sur le site Internet de Cybèle Asset Management : <https://www.cybele-am.com/>.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de Cybèle Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion Cybèle Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 mars 2023.